



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4887

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et Encore Production pour l'organisation d'un concert le 30 mai 2019 au Musée d'art contemporain dans le cadre des Nuits Sonores

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4887 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE D'ART
CONTEMPORAIN ET ENCORE PRODUCTION POUR
L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 30 MAI 2019 AU
MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DANS LE CADRE DES
NUITS SONORES (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Dans le cadre de l'évènement « Festival Nuits Sonores » à Lyon, le Musée d'art contemporain (macLyon) et Encore Production invitent, pour la 3^e édition de leur projet commun « Chantiers Électroniques », le trio anglais Customs pour une « all night long », le jeudi 30 mai 2019.

Un événement inédit dont la programmation, rythmée par les beats électroniques de DJ internationaux et locaux, s'inscrira dans un décor immersif pensé et réalisé par la scénographe Manon Simonot.

À travers ce projet atypique alliant musique électronique et art, il s'agit de décroiser les milieux, proposer un nouveau format pour vivre la musique, faire se rencontrer les sons, les images et les publics issus d'univers différents.

Cet évènement permettra au public d'appréhender la musique électronique d'une nouvelle manière, à travers des performances musicales live, un DJ set et une scénographie sur mesure.

Le macLyon ouvre ses espaces d'exposition du 3^{ème} étage et Encore Production assure la conception, la préparation du concert, sa logistique et sa billetterie.

Le budget total de l'évènement s'élève à 13 168 €

La participation en nature du Musée d'art contemporain s'élève à 5 800 € correspondant à la mise à disposition des lieux en ordre de marche avec le personnel correspondant et à une partie de la communication de l'évènement.

La convention de partenariat jointe au présent rapport définit les modalités de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et Encore Production, pour l'organisation d'un concert le 30 mai 2019 au 3^{ème} étage du musée, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER